

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CPE Les Poussins Ltée	Numéro de permis 2019650	Date d'inspection Le 08 juin 2021	
Nom de l'établissement CPE Les Poussins		Numéro de téléphone (506) 253-9075	
Adresse 523 rue Principale Clair NB E7A 2G8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	31 mai 2021	08 juin 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Vérification de la surface protectrice nécessaire selon le manuel du fabricant avec l'exploitante. Reçu photos.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	31 mai 2021	08 juin 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Vérification de la surface protectrice nécessaire selon le manuel du fabricant avec l'exploitante. Reçu photos.			

Commentaires généraux
Aucune visite n'a eu lieu à la garderie. Les éléments de conformité ont été reçus par courriel.

original signé par  
**Pascale Dumont-Levesque**  
\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

\_\_\_\_\_  
Date **Le 08 juin 2021**

original signé par  
**Nathalie Ward**  
\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

\_\_\_\_\_  
Date **Le 08 juin 2021**